Extrait du PLAISANCE en Dordogne

http://www.plaisance24.com/spip.php?article95

Archives 2016 du fil d'information

- Les brèves municipales -

Date de mise en ligne : mardi 10 janvier 2017

PLAISANCE en Dordogne

Chers visiteurs de notre site,
l'équipe municipale de Plaisance a grand plaisir à vous accueillir sur cet espace dédié à tous les évènements petits et grands de la vie quotidienne de notre village.
Il centralise toutes les informations diverses et variées concernant la vie de notre commune, en particulier, et de notre territoire en général.
Comme tout outil, aussi efficace soit-il, celui-ci est toujours perfectible. A ce titre votre équipe municipale sera toujours attentive à vos observations pour que ce site s'adapte au mieux à vos besoins. Vous pouvez également déposer des commentaires sur chacun des articles, et ils seront traités dans les meilleurs délais

ARCHIVES 2016

Retour au fil d'information

Inscriptions sur les listes électorales
Madame le Maire tiendra une permanence le samedi 31 décembre 2016 de 10h00 à 12h00 pour les inscriptions de dernière minute.

Influenza aviaire
Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France, dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, les autorités sanitaires recommandent l'adoption des différentes mesures décrites dans ce document

En cas d'hopitalisation sur Bordeaux
L'association pour l'accueil des familles d'hospitalisés fait connaître l'existence d'une maison d'accueil sur Bordeaux, située en face de l'hôpital Pellegrin.
Seule structure de ce type agréée par la Sécurité sociale dans la région, elle a pour vocation d'héberger au tarif le moins élevé possible les familles dont un des proches est hospitalisé dans un établissement de soins de l'agglomération bordelaise.
Les coordonnées de l'association sont les suivantes :
Téléphone : 05 56 93 17 33
Fax : 05 56 24 62 20
Courriel : mafh.lapelouse@orange.fr
Site internet : http://www.hebergement-lapelouse-bordeaux.fr/

Vous pouvez également consulter la lettre du Président, ainsi que le descriptif de la maison d'accueil.

TAMBOURINAÏRE de Faux
Le numéro du mois de décembre 2016 est disponible ici
Voir la rubrique du Tambourinaire

Sécheresse été 2016
Nous avons été contactés par quelques habitants concernant des dégâts constatés sur leurs habitations après la sécheresse de cet été.

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Pour étoffer le dossier de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, nous remercions les personnes concernées de se faire connaître auprès de la mairie.

Démarches en ligne

La démarche en ligne de demande d'acte d'Etat Civil (naissance, mariage, décès)
est complétement GRATUITE. Aucun paiement ne doit être demandé.
Si certains sites internet vous demandent un paiement de 1Euros, il s'agit en fait d'un abonnement à un coffre numérique qui vous sera ensuite facturé 47.90 Euros tous les deux mois.
Nous vous conseillons de passer par le site mon.service-public.fr pour vos différentes demandes.
En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie de PLAISANCE qui vous renseignera.

Réunion d'information SPANC

La Communauté de communes Portes Sud Périgord organise une réunion publique d'information relative au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) le **Mercredi 7 Décembre à 20h00**.
Cette réunion aura lieu à la salle polyvalente d'Eymet.
Consulter le plan d'accès

Petite gazette

La petite gazette du mois de décembre 2016 est en ligne. Accès rapide.

Conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 novembre 2016 est en ligne
Vous pouvez également consulter le document de définition de l'Intérêt Communautaire

Modification des horaires de la déchèterie

À compter du 1er décembre 2016, la déchèterie d'Issigeac sera ouverte le lundi après-midi au lieu du mardi après-midi habituel. Aucune autre modification n'est à noter pour l'ensemble des autres sites (Bergerac, Saint Pierre d'Eyraud et Sigoules).
Vous pouvez consulter les horaires des différentes déchèteries en suivant ce lien.
Nous vous rappelons qu'avec votre carte de la déchèterie d'Issigeac vous pouvez accéder aux 4 sites du Bergeracois.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 10 novembre 2016 à 20h30
Voir la convocation
Voir le rapport du SIAEP
Voir le document d'Intérêt Communautaire
Voir le procès-verbal.

Commémorations du 11 Novembre

Les traditionnelles commémorations du 11 Novembre auront lieu aux horaires suivants :
Mandacou : 10h00
Falgueyrat : 10h30
Eyrenville : 11h00
Puis vin d'honneur à la mairie de Plaisance à **11h30**.

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Informations du Conseil Régional

La formation professionnelle et l'apprentissage sont des leviers essentiels pour l'emploi. Le taux de placement dans une entreprise à l'issue d'une formation s'élève à 60%.

Dans le cadre du Plan national "500 000 formations", la Région et ses partenaires offrent, cette année, 26 777 actions de formations supplémentaires destinées aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux personnes peu ou pas qualifiées.

Cela représente une hausse de 50% de l'offre de formation en Région.

Pour informer les demandeurs d'emploi, un numéro vert/gratuit a été mis en place : **0800 940 166**

Des conseillers sont à leur écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Plus d'informations en suivant ce lien.

De même, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant aux jeunes de 18 à 25 ans, en insertion professionnelle et/ou suivis par la Mission Locale du territoire, **une aide régionale pour passer leur permis de conduire**.

Pour tous renseignements sur cette question, vous pouvez contacter la Mission Locale du Bergeracois au 05 53 58 25 27 ou consulter le guide des aides sur le site internet de la Région (tous les documents peuvent être téléchargés).

Plus d'information en suivant ce lien.

Enfin, à destination des lycéens, la Région vous donne un coup d'pouce pour vos devoirs

Plus d'information en suivant ce lien.

Petite gazette

La petite gazette du mois de novembre 2016 est en ligne. Accès rapide.

Avis de recherche

Mise à jour du 3 novembre 2016 : Les propriétaires d'ALVIN nous informent que, grâce à cette annonce, ils ont été contactés et le chat a été retrouvé. Merci à tous.

Une habitante de la commune nous prie d'insérer cet avis de recherche concernant son chat **ALVIN**, qui a disparu depuis quelques semaines.
Ce chat est pucé et vacciné.
Si vous l'apercevez, merci de prévenir la mairie, qui transmettra.

Collecte des ordures ménagères
Information communiquée par la Communauté de communes Portes Sud Périgord

La collecte des ordures ménagères du mardi 1er novembre 2016 sera reportée au mercredi 2 novembre 2016 sur les communes suivantes :
Monmarvès, Boisse, Ste-Radegonde, Faurilles, St-Léon-d'issigeac, Bardou, St-Aubin-de-Cadelech, St-Capraise-d'Eymet, Razac-d'Eymet, Serres-et-Montguyard (zone Montguyard), Sadillac et Singleyrac.

La collecte des ordures ménagères du vendredi 11 novembre 2016 est maintenue.

Aucune perturbation des services de collecte n'est à signaler pour les fêtes de fin d'année qui se déroulent un dimanche.

TAMBOURINAÏRE de Faux
Le numéro du mois d'octobre 2016 est disponible ici

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Voir la rubrique du Tambourinaire

Déclaration des ruches

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site dédié du Ministère.

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace *TELERUCHER* et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Elle permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie.

Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le **Cerfa papier 13995*04** à compléter, signer et à envoyer à l'adresse suivante :

DGAL-Déclaration de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15.

Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAl.

Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Vous pouvez également consulter la plaquette d'informationdu Ministère de l'agriculture.

Petite gazette

La petite gazette du mois d'octobre 2016 est en ligne. Accès rapide.

Vie culturelle

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Spectacle de Warren Zavatta *"ce soir dans votre ville"* à l'Espace culturel d'Eymet, **le samedi 1er octobre à 20h30.**
Comédien, musicien, jongleur, acrobate, petit-fils du grand Achille, Warren Zavatta ne renie rien. Dans une performance spectaculaire drôle et caustique, ce romano des temps modernes ose mettre à mal, avec sincérité et humour, le monde "merveilleux" et "féerique" du Cirque dans lequel il a grandi à ses dépends, et prière de ne pas omettre les guillemets ...
Par dessus tout, il nous fait rire parce qu'il est en colère contre sa vie dérisoire ... Et plus il nous démontre que sa vie est triste et banale, et plus nous rions, un rire simple, un rire pour les clowns. L'acteur devient sacré, et l'instant rare.

Plus d'information en suivant ce lien

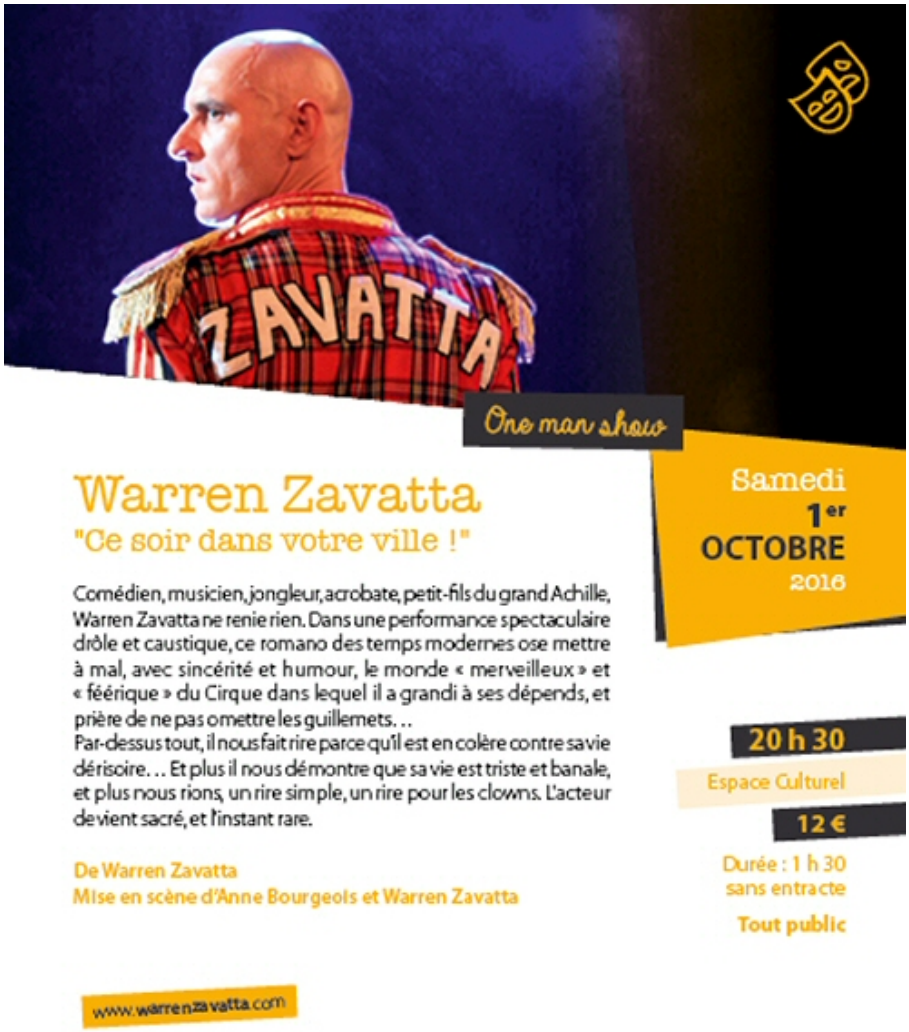

Vide-Armoire d'automne

L'Amicale Laïque d'Issigeac organise son traditionnel vide-armoire d'automne le dimanche 9 octobre à Issigeac.

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un projet porté par la Communauté de communes Portes Sud Périgord. Vous trouverez un complément d'information sur le site internet de la Communauté.

Les premiers dossiers doivent être déposés avant le 15 novembre 2016, pour être réalisés à partir de 2017 si ils sont

retenus.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la plaquette d'information générale ou la plaquette spécifique aux dossiers 2017.

Petite gazette

La petite gazette du mois de septembre 2016 est en ligne. Accès rapide.

Vie culturelle

La saison culturelle 2016/2017 d'EYMET démarre.
Vendredi 9 septembre à 20h30, rendez-vous est donné à l'Espace Culturel de la bastide d'Eymet pour découvrir, en sons et en images, les spectacles qui y seront proposés tout au long de la saison 2016/2017.
La soirée, **gratuite,** se poursuivra ensuite avec la musique et les chants du groupe "CAIRN MOR", puis par un moment d'échanges et de discussion autour du verre de l'amitié.
Vous pouvez également découvrir le programme de la prochaine saison en suivant ce lien.
Informations auprès de la Mairie d'Eymet - Gilles Dam : 05 53 22 22 10
Courriel : service.culture-eymet@orange.fr

TAMBOURINAÏRE de Faux

Le numéro du mois d'août 2016 est disponible ici
Voir la rubrique du Tambourinaire

Conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 juillet 2016 est en ligne

Exposition d'art

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Carole SCALABRE (de Plaisance) et beaucoup d'autres artistes, ainsi que l'Association Saint Avit Senieur Arts, vous invitent à venir découvrir leurs oeuvres, à l'occasion d'une exposition qui aura lieu du 16 août au 4 septembre au presbytère de l'abbaye de Saint Avit Senieur.
Les lieux seront ouverts tous les jours (sauf le lundi), de 14h à 18h.
Venez nombreux !

Risque incendie

La Préfecture demande de porter une vigilance accrue envers le risque incendie qui sera sévère à compter du samedi 13 août.

La tendance météo est au beau fixe avec une montée significative des températures (plus de 33°C) dimanche et lundi et l'indice de combustibilité léger (ICL) sera supérieur à 90 avec une hygrométrie relative de la végétation arbustive inférieure à 30% ce qui augmente considérablement le risque d'éclosion et de propagation des incendies d'espaces naturels avec une évolution au niveau de risque « sévère » samedi, dimanche et lundi.

Rappel : l'arrêté préfectoral du 16 mars 2013 interdit formellement à toute personne y compris les propriétaires et leurs ayants de droits de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur des bois, forêts, plantations, reboisements et landes , ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces terrains du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre.

Vous trouverez à l'adresse ci-dessous un dépliant rappelant les consignes concernant la lutte contre les feux de forêt.
http://www.gouvernement.fr/partage/7635-lutter-contre-les-feux-de-foret

Congés d'été

En raison des congés d'été, la mairie de PLAISANCE sera fermée du mardi 16 Août 2016 au vendredi 19 Août 2016 inclus.

En cas d'urgence, vous pourrez contacter Madame le Maire au 07.82.35.47.22

Exposition d'art

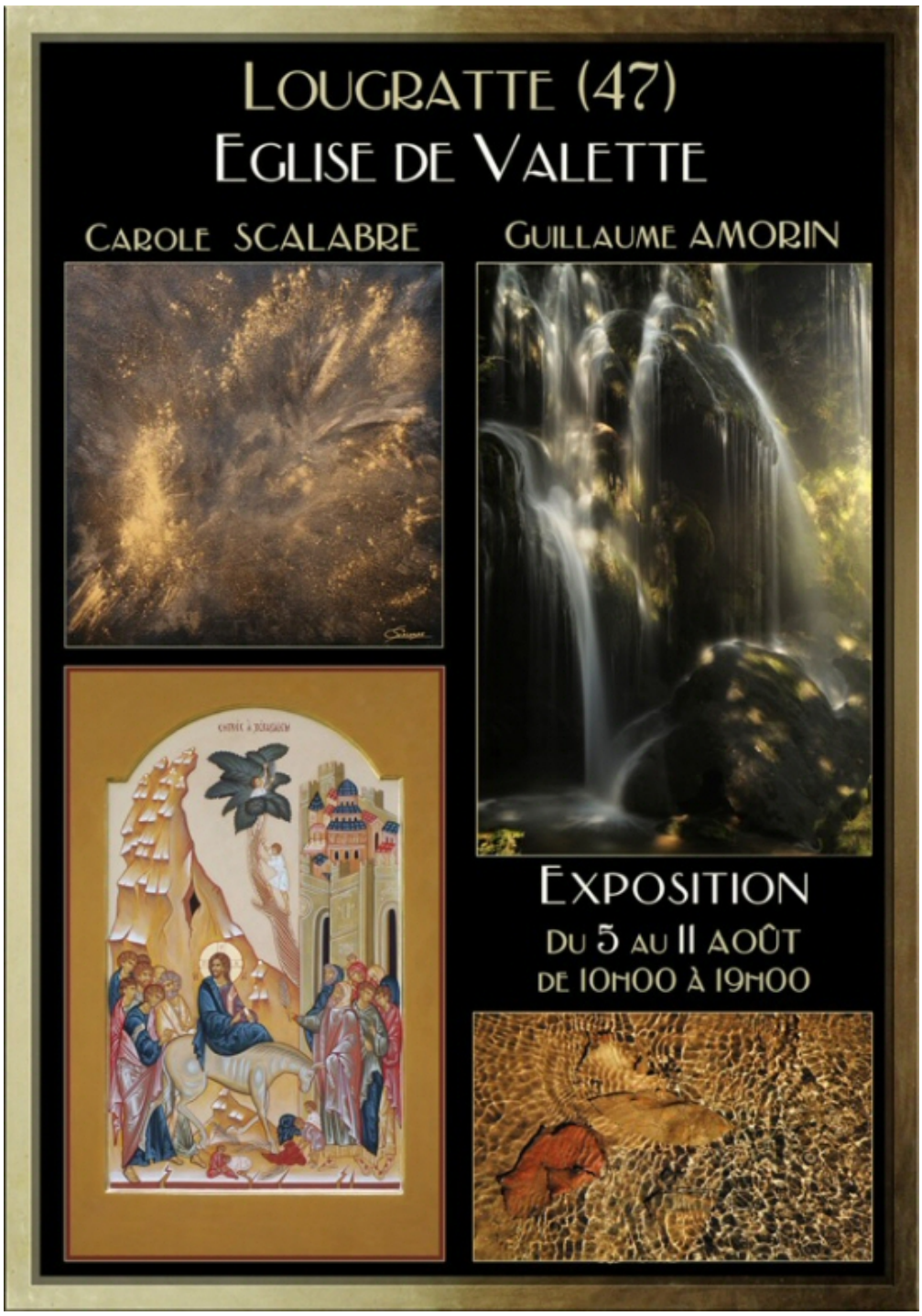

Carole SCALABRE (de Plaisance) et Guillaume AMORIN (de Saint Capraise d'Eymet) vous invitent à venir découvrir leur exposition qui aura lieu du 5 au 11 août à l'église de Valette sur la commune de Lougratte (47).
Icônes, tableaux abstraits et photos d'art vous accueilleront dans leur lumière.
Le vernissage aura lieu le vendredi 5 août à partir de 18h. Venez nombreux !

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Carnet gris

Nous avons le regret de vous informer du décès de M. Raymond GLANE. Il était domicilié au bourg de Mandacou.
Les obsèques civiles seront célébrées mercredi 20 juillet 2016 à 10h30, place de Mandacou.

Arrêtés préfectoraux concernant les célébrations du 14 juillet.

3 arrêtés préfectoraux règlementent la vente et cession de certains types de marchandises durant les festivités du 14 juillet :

- cession et vente d'artifice de divertissement quelle qu'en soit la catégorie sur tout le territoire du département du 13 juillet 8h00 au 15 juillet 8h00
- vente au détail les boissons alcoolisées à emporter sur l'ensemble du territoire du département du 13 juillet à 20h00 au 14 juillet 08h00 et du 14 juillet 20h00 au 15 juillet 8h00
- distribution, vente et achat de combustibles dont le gaz inflammable et de produits pétroliers dans tous récipients transportables du 13 juillet 8h00 au 15 juillet 8h00

Fête de la Fontaine à FAUX

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

L'association AAM organise ***les tables de la Fontaine*** le samedi 16 juillet, place de la Fontaine à Faux, à partir de 19h30.
Il s'agit d'un pique-nique concert gratuit. Plusieurs groupes se succèdent sur scène, pendant que vous les écoutez en dégustant le contenu de votre panier pique-nique.
Vous avez également à votre disposition petite restauration et buvette sur place.

Congés d'été

Notre secrétaire de mairie sera en congés du mardi 12 juillet au vendredi 29 juillet inclus.

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Madame le Maire assurera des permanences les mardis 19 et 26 juillet, de 9h00 à 12h00, à la mairie.

Petite gazette

La petite gazette du mois de juillet 2016 est en ligne. Accès rapide.

Aides à la scolarité

Le Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine a adopté une série d'aides et de dispositifs pour soutenir, accompagner et orienter les lycéens, apprentis et étudiants dans leur quotidien.

Acheter des manuels scolaires, se procurer des équipements professionnels, passer le permis de conduire ou encore emménager dans un nouveau logement... Tout cela représente des dépenses importantes auxquelles les jeunes en formation et leurs familles doivent faire face.

Vous pouvez consulter la plaquette de présentation pour de plus amples informations.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 4 juillet 2016 à 20h30

Voir la convocation

Collecte des ordures ménagères

La Communauté de communes Portes Sud Périgord nous informe que la collecte des ordures ménagères du jeudi 14 juillet sera avancée au mercredi 13 juillet 2016 pour notre commune.

Conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2016 est en ligne

Vérification des lignes électriques

ERDF nous informe d'une opération de vérification aérienne des lignes électriques de la Dordogne en général, et de notre commune en particulier.

Elle se déroulera prochainement, durant les mois de juin, juillet et aout, et consistera à survoler les lignes électriques à basse altitude afin de détecter les défauts éventuels. ERDF traitera ensuite les défauts constatés en maintenance préventive afin d'éviter qu'ils ne provoquent des pannes.

Le survol des lignes sera effectué en hélicoptère.

Fête des voisins

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

La mairie organise une nouvelle **Fête des voisins** le vendredi 24 juin.
Consultez-en tous les détails dans le flyer ci-dessous.
Nous espérons vous retrouver nombreux pour fêter le début de l'été.

Invitation

Fête des voisins et feux de la Saint Jean

Comme l'an passé, nous vous convions à participer à la fête des voisins, **vendredi 24 juin 2016 dès 19 H 00**, à la salle des fêtes de Plaisance. Le repas de type « auberge espagnole » où chaque famille apporte ce qu'elle souhaite manger et partager, sera précédé d'un apéritif offert par la municipalité.
Si le temps le permet nous installerons les tables à l'extérieur. Le restaurant « Le Relais de Plaisance » met à notre disposition son parking, par conséquent nous vous invitons à y stationner vos véhicules.
Dès le crépuscule, renouant avec une tradition séculaire, un feu de joie sera allumé.
Nous vous espérons encore plus nombreux que l'année dernière. **N'hésitez pas à en parler à vos voisins.**
Les personnes ayant des talents de musicien seront les bienvenues pour animer cette soirée ! Du matériel de sonorisation (micro de chant, amplification de guitare) sera à votre disposition si vous souhaitez nous gratifier de vos talents !

TAMBOURINAÏRE de Faux

Le numéro de juin 2016 est disponible ici
Voir la rubrique du Tambourinaire

Inscriptions scolaire

Vous pouvez vous informer des modalités d'inscription sur les écoles de Faux et Issigeac en consultant ce document.

Petite gazette

La petite gazette du mois de juin 2016 est en ligne. Accès rapide.

Jour de fête à Faux le dimanche 5 juin 2016

L'association GIFAAM (**G**roupe d'**I**ntervention **F**estives **A**rtistiques **A** rtisanales **M**obiles), basée sur Plaisance, organise un grand jour de fête à Faux le dimanche 5 juin 2016, de 10h00 à 18h00.

Vous pouvez consulter le site internetdu GIFAAM pour plus d'information

Retrouvez dans les 2 dépliants ci-dessous le détail de cette journée

Travaux sur les chemins de randonnée inscrits au PDIPR

Entre le 1er et le 30 juin 2016 des travaux d'entretien sur végétaux et mobiliers seront effectués sur l'ensemble des boucles inscrites au PDIPR sur notre territoire.

Nous demandons donc aux usagers qui empruntent ces chemins d'être vigilant afin d'éviter tous risques lors de cette période de travaux.

Campagne d'élagage sur le réseau basse tension

ERDF mène actuellement une campagne d'élagage sur le réseau Basse Tension. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ***Grès de Thiviers*** . M. Fabrice PIJASSOU, mandaté par cette entreprise, avise au préalable les propriétaires concernés.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 25 mai 2016 à 19h00
Voir la convocation

Conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 avril 2016 est en ligne

Carnet gris

Nous avons le regret de vous informer du décès de M. Denis FRADET. Il était domicilié lieu-dit Peyregrand, à proximité du bourg de Mandacou. Les obsèques seront célébrées **mercredi 25 mai 2016 à 10h00 en l'église de Mandacou**.

Grappe de Cyrano

La grappe de Cyrano est passée par Plaisance. Vous pouvez en visualiser quelques photos en cliquant sur ce lien.

Petite gazette

La petite gazette du mois de mai 2016 est en ligne. Accès rapide.

Salon Métiers & Arts au château de Monbazillac

La commune de Plaisance est partenaire de ce salon organisé par le Pays du Grand Bergeracois, du 5 au 8 mai 2016 au château de Monbazillac.
Le vernissage aura lieu le vendredi 6 mai à 19h.
Une cinquantaine d'artistes de la région de Bergerac vous présenteront leurs créations.
Vous pouvez consulter : le flyer d'invitation et le programme des manifestations.

Balade botanique sur le site du lac de l'Escourou

L'office de tourisme de la CCPSP organise une balade botanique sur le site du lac de l'Escourou le **dimanche 24 avril 2016**.
Thème de cette sortie : déterminer dans la nature les plantes sauvages comestibles, apprendre à les récolter, à les préparer, à les cuisiner...
Vous pouvez consulter plus d'informations pratiques dans ce document.

Distribution gratuite de compost

Le SMD3 organise uine distribution gratuite de compost le samedi 30 avril 2016 à la déchetterie d'Issigeac
Pensez à vous munir de votre carte d'accès à la déchetterie.
Voir l'invitation du SMD3

Troc de plantes

L'association Les Tri Tout vous invite à participer au troc de plantes et à une démonstration de lombricompostage le

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

samedi 23 avril 2016 à l'école d'Issigeac.
Plus d'information ici

Repas des chasseurs

Le groupement des chasseurs de Plaisance organise son traditionnel repas de chasse le **dimanche 5 juin 2016 à 12h00** à la salle des fêtes de Plaisance.
Menu et contacts pour réservation ici.

Bruits de voisinage et excès sonores

Selon les termes de l'arrêté préfectoral n° 2015-10-45 du 7 octobre 2015 (page 7) portant réglementation des bruits de voisinage, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Ò les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
Ò Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
Ò Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Vous pouvez également consulter la rubrique internet de la Préfecture de la Dordogne consacrée à ce thème.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères du jeudi de l'Ascension 5 mai 2016 est avancée **au mercredi 4 mai 2016**.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 18 avril 2016 à 20h30
Voir la convocation
Voir le procès-verbal.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 29 mars 2016 à 20h30
Voir la convocation
Voir le procès-verbal.

Lutte contre Influenza aviaire

Monsieur le Préfet de la Dordogne a ordonné à toutes les communes de procéder au recensement des détenteurs d'élevages non commerciaux (basse cour).

L'objectif est d'avoir la liste la plus exacte possible des propriétaires de basse cour sur le territoire départemental afin de pouvoir, le cas échéant, d'une part, les informer directement et, d'autre part, organiser des actions de contrôle.

Pour cela, vous pouvez consulter la fiche relative aux basses-cours des particuliers et aussi la fiche relative aux détenteurs professionnels.

Les propriétaires de basse-cours sont invités à remplir la fiche de recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale et ensuite à la déposer à la mairie de Plaisance.

Cette dernière effectuera une synthèse au niveau de la commune et la transmettra à la préfecture.

Petite gazette

La petite gazette du mois d'avril 2016 est en ligne. Accès rapide.

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Vie culturelle

La programmation du mois d'avril de l'espace culturel d'Eymet vient de paraître

Consultez la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet pour le mois d'avril 2016

Vide armoire

L'amicale laïque d'Issigeac organise son traditionnel vide armoire de printemps le dimanche 10 avril 2016 à Issigeac

Consultez le flyer ici

Collecte des ordures ménagères

Reprise de la distribution des bacs de collecte sur la commune de Plaisance par le Syndicat Mixte Départemental des déchets de la Dordogne (SMD3) le **lundi 25 avril 2016**. Voir ci-dessous pour plus d'information.

Petite gazette

La petite gazette du mois de mars 2016 est en ligne. Accès rapide.

Repas de chasse

La société de chasse de Conne de Labarde vous invite à partager le repas des chasseurs le **samedi 2 avril 2016 à 19h30**.

Plus d'information ici

Association Les Tri-Tout

L'association *Les Tri-Tout* organise son Assemblée Générale le **vendredi 11 mars 2016 à 20h00** à la salle des fêtes de Plaisance.

Vous pouvez consulter l'invitation ici.

Le site internet de l'association : www.les-tri-tout.org

L'association Gifaam organise son 2ème Petit Bal d'Hiver !

Samedi 5 mars 2016 à MONSAGUEL
Avec le groupe TOTS

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

LE PETIT BAL D'HIVER revient à Monsaguel le 5 mars.
Un petit air de fin d'hiver juste avant le printemps...
Le groupe TOTS est composé de 3 musiciens et chanteur dans la pure tradition des pionniers des années 50.
Les Tots nous entraîneront sur une déferlante rock'n roll avec une belle énergie.
Envie de bouger ? de participer ? N''hésitez pas à nous contacter.

Le Gifaam s'active !

Après le Petit Bal D'Hiver, "Jour de Fête" (le 5 juin) s'habille de vieux bouquins recyclés. Faux devient un univers de livres en déco, une belle histoire à écrire ensemble, de chapitres en tomes... Les pages se racontent en guirlandes, se plient en petits objets, se collent en tableaux, se cousent en drôles d'habits...

Les ateliers de fabrication ont lieu chaque jeudi de 19h à 21h, ainsi que les samedis, à St Aubin de Lanquais, et à Faux :

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

- 27 février
- 12 mars
- 2, 16 et 30 avril
- 21 et 28 mai

Infos sur les ateliers : http://nellyrey.wix.com/gifaam
https://www.facebook.com/gifaam

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

Vie culturelle

Consultez la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet pour le mois de mars 2016
La programmation du mois de Mars de l'espace culturel d'Eymet vient de paraître

Vie culturelle

Spectacle **TUILES** le samedi 20 février 20h30 à l'espace culturel d'Eymet
Plus d'information ici.

TAMBOURINAÏRE de Faux

Le numéro de février 2016 est disponible ici
Voir la rubrique du Tambourinaire

Collecte des ordures ménagères

Le Syndicat Mixte Départemental des déchets de la Dordogne (le **SMD3**) nous informe que la distribution des bacs de collecte des déchets ménagers est momentanément stoppée pour des raisons techniques.
Nous vous indiquerons ultérieurement les nouvelles dates de distribution pour la Commune de Plaisance.

Petite gazette

La petite gazette du mois de février 2016 est en ligne. Accès rapide.

Animations organisées par le Conseil départemental de la Dordogne

Pour la deuxième année consécutive, le programme artistique et culturel *A nous les Vacances !* se déploiera sous une forme itinérante, entre le 22 et le 26 février, de Montignac à Thiviers, en passant par Nantheuil, Ribérac, Eymet, et Vergt.
A l'initiative du Conseil départemental, ce programme destiné aux jeunes, leurs familles ou leurs accompagnateurs, durant les vacances scolaires est entièrement gratuit. **Il fera étape sur la commune d'Eymet le 24 février.**
Vous trouverez les descriptions complètes des activités proposées en visitant ce lien.
L'accès à tous ces spectacles est gratuit, **sur réservation avant le 12 février 2016**. Vous trouverez les formulaires de réservation en ligne en suivant ce lien.
Renseignements : 05 53 06 83 29 (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

Vie culturelle

Consultez la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet pour le mois de février 2016

Collecte des ordures ménagères

Ainsi que nous vous l'annoncions précédemment, la collecte des ordures ménagères est assurée sur notre territoire, depuis le 1er juillet 2015, par le Syndicat Mixte Départemental des déchets de la Dordogne (le **SMD3**, plus d'information en cliquant sur ce lien).
Ce changement de prestataire n'a apporté, dans un premier temps, aucune modification dans les tournées, les horaires et le mode de collecte.
La Communauté de communes Portes Sud Périgord a cependant fait le choix d'évoluer dans le traitement de la collecte et d'utiliser une benne robotisée.
Vous trouverez dans ce document un complément d'information diffusé par la Communauté de communes. Les jours

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

de collecte seront modifiés **à partir du 1er avril 2016**.

Le SMD3 entame désormais la phase de distribution des bacs de collecte : un bac pour les déchets résiduels (sacs noirs) et un bac pour les emballages recyclables (sacs jaunes).
Pour notre commune, cette distribution est prévue du **mardi 9 au jeudi 11 février 2016.**
Ce planning pourra évoluer en fonction de la vitesse de distribution, de la météo, etc... Le SMD3 adressera à la commune un courriel de confirmation de planning quelques jours avant la distribution effective, et nous répercuterons cette information sur notre site internet.
6 agents (dont 3 bilingues), répartis en 3 équipes, seront chargés de la distribution et vous apporteront à cette occasion toutes les informations nécessaires sur le positionnement des bacs pour un ramassage robotisé. Les bacs sont affectés en fonction de la composition du foyer.
Selon les configurations rencontrées, le SMD3 pourra être amené à créer des points de regroupements pour une collecte spécifique. Ces points seront renforcés d'un bac jaune pour permettre d'accueillir les déchets recyclables en vrac. Les habitants utilisant ces points auront une communication spécifique.

Si vous êtes absent de votre domicile le jour de la distribution, un courrier sera déposé dans votre boite aux lettres accompagné d'un questionnaire à retourner au SMD3 :
soit par mail à **infocollecte@smd3.fr**
soit par voie postale : SMD3 - à l'attention de Emilie PONARD - 3 rue EMILE ZOLA 24100 BERGEARC
soit à compléter en direct par téléphone au 05 53 58 55 59 ou au n° vert 0 800 942 601 (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h et 16h30 le vendredi).
Ces démarches permettront d'enregistrer les bacs qui seront par la suite livrés à votre domicile sans que votre présence ne soit impérative.

Quelques informations supplémentaires :
Dès que les bacs sont livrés, ils peuvent être utilisés.
Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans le bac à couvercle jaune.
Les jours de collecte ne changent pas. Une communication spécifique sera effectuée lors de la sortie du nouveau calendrier de collecte et de la mise en service de la benne robotisée.

Vous pouvez contacter le SMD3 pour toute information supplémentaire aux coordonnées suivantes :
Service *Communication et Prévention déchets* au 05.53.45.65.87 ou au 06.34.17.74.32, ou par courriel : contact@smd3.fr

Communauté de communes
Déménagement des services administratifs du pôle d'Issigeac à compter du lundi 18 janvier 2016. Ils sont désormais localisés, toujours à Issigeac, **rue Sauveterre** (en face de l'ancienne gendarmerie).

Le mot du Maire
Vous pouvez retrouver cet édito dans la lettre Info-Plaisance du mois de janvier 2016

Chers concitoyens, chers amis,
Voici venu la fin de l'année 2015 et chacun se prépare à aborder ces dernières semaines dédiées aux fêtes de Noël et du Nouvel An, avec sans doute une retenue inédite ces dernières années.
Car songeons que 2015, commencée par les attentats contre Charlie Hebdo le 7
janvier, ponctuées d'autres attaques jusqu'à celles massives, le 13 novembre à Paris, nous aura montré que notre liberté, notre mode de vie, notre société bâtie au
fil des siècles, ont des ennemis bien déterminés.
Sans oublier cela, ni le fait que le retour vers un état de paix n'est pas encore pour
demain, je veux retenir surtout de ces événements dramatiques, le formidable élan

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

de solidarité de la majorité des pays du monde envers la France et ses valeurs, et aussi des français entre eux, quand, confrontés à l'horreur des attentats, les gens se reparlent et s'entraident.

Ce lien entre nous tous existe. Il est parfois peu visible ou distendu tant nous sommes accaparés par nos activités, dans un espace rural où les distances peuvent constituer un frein aux rencontres.

Redonner de la vigueur à ce lien fut l'objectif de la Fête des Voisins au mois de juin, comme du repas des Aînés ce début décembre.

Vous avez été nombreux à apprécier ces initiatives de la municipalité et nous reconduirons ces rendez-vous l'an prochain en vous y espérant plus nombreux encore.

Personne ne peut prédire ce que sera 2016 mais quoi qu'il arrive, notre volonté de vivre ensemble, libres et solidaires, sera la meilleure des postures, la meilleure des réponses.

D'ici là, je vous souhaite, avec l'ensemble des élus de votre commune, de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An.

Nous vous présentons tous nos voeux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2016.

Christine CHAPOTARD

Vie culturelle

Decouvrez les concerts programmés au centre culturel d'Eymet pour le mois de janvier 2016

Déchetterie d'Issigeac

Merci de prendre connaissance des nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie d'Issigeac, applicables dès le **1er janvier 2016**.

Mardi : 13h30-17h00
Mercredi : 13h30-17h00
Vendredi : 13h30-17h00
Samedi : 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Petite gazette

La petite gazette du mois de janvier 2016 est en ligne. Accès rapide.

Lettre Info-Plaisance

La lettre *Info-Plaisance* du mois de janvier 2016 est en ligne. Accès rapide.

Collecte des ordures ménagères

Un nouveau prestataire de services oeuvre sur notre territoire depuis le 1er juillet 2015, à savoir le Syndicat Mixte Départemental des déchets de la Dordogne (le **SMD3**, plus d'information en cliquant sur ce lien)

Ce changement de prestataire n'a apporté, dans un premier temps, aucune modification dans les tournées, les horaires et le mode de collecte.

La Communauté de communes Portes Sud Périgord a cependant fait le choix d'évoluer dans le traitement de la collecte et d'utiliser une benne robotisée.

Vous trouverez dans ce document un complément d'information diffusé par la Communauté de communes. Les jours de collecte seront modifiés à partir du 1er avril 2016.

2 réunions publiques d'information seront organisées :

04/01/2016 à 20h00, salle des fêtes de Plaisance
06/01/2016 à 20h00, salle polyvalente d'Eymet

Des agents du SMD3 passeront dans chaque foyer à l'occasion de la remise des bacs de ramassage. Toutes les

Copyright © PLAISANCE en Dordogne

explications utiles seront fournies à ce moment là.
La Communauté de communes poursuivra en parallèle ses actions de communication.

Vie culturelle

Consultez la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet pour le mois de janvier 2016

Taxe de séjour

Vous pouvez consulter ici une notice d'information de la Communauté de communes Portes Sud Périgord relative à la taxe de séjour.
Vous pouvez également consulter le dossier completsur le site internet de la communauté de communes

Vie culturelle

Consultez la programmation du mois de janvier 2016 au centre culturel d'Eymet.

Copyright © PLAISANCE en Dordogne